

BIEN PRÉPARER SON INTERVENTION OU SON EXAMEN



Une fois votre préadmission réalisée, voici les grandes étapes qui vous aideront dans votre préparation :

Quelques jours avant l'intervention :

Suivre scrupuleusement les consignes et les prescriptions de l'anesthésiste et du chirurgien.

En fonction de l'intervention, une dépilation peut être nécessaire. Ce point est précisé par votre chirurgien.

La veille au soir de l'intervention :

☐ Me couper soigneusement les ongles et enlever toutes traces de vernis (*mains, pieds*)

☐ Prendre une douche avec mon savon et shampoing habituels sauf indication médicale

☐ En cas de symptômes évocateur d'une infection (*fièvre, toux, difficulté respiratoire*), appeler le secrétariat de mon praticien et de l'anesthésiste

☐ Préparer mon sac pour le séjour.

Si je suis hospitalisé(e) sur une journée en ambulatoire je ne prends pas de valise. Mon bagage à main (*sac à main, petit sac,...*) ne devra pas excéder 5kg.

Si je passe au moins une nuit à la Polyclinique, je n'oublie pas de prendre mes effets personnels (*vêtements civils et sous-vêtements, vêtement de nuit, robe de chambre ou peignoir, chaussons fermés*) et mon nécessaire de toilette (*ly compris serviettes, gants, savon, dentifrice, brosse à cheveux ou peigne, brosse à dents, étui à lunettes, etc.*). Mes affaires sont à mettre dans une **valise type cabine** qui n'excédera pas 8 kg.

☐ Si prescription, réaliser ma préparation colique

Le jour de l'intervention :

☐ Apporter tous les documents demandés par l'anesthésiste et le chirurgien :

- Accords pour la procédure anesthésique et opératoire (consentements)
- Ordonnances des traitements en cours
- Mais aussi : ECBU, bilans sanguins, carte de groupe sanguin, ECG, radio, scanner, IRM, échographie, ...

☐ Respecter les consignes de jeûne données par l'anesthésiste

☐ Prendre de nouveau une douche avec mon savon et shampoing habituels sauf indication médicale¹

☐ **Pour des raisons d'hygiène et pour votre sécurité : retirez bijoux, alliance, piercings, vernis à ongles, french manucure, prothèses ongulaires, maquillage... Le non-respect de ces consignes entraînera un REPORT de votre intervention**

☐ Me brosser les dents (même si je suis à jeun) et m'habiller avec des vêtements amples, confortables et propres

☐ N'apporter ni objet de valeur, ni argent (l'Etablissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration)

☐ Si l'intervention nécessite un matériel particulier prescrit par mon médecin, je pense à l'apporter (ex : bas de contention, ceinture abdominale, bottes orthopédiques, béquilles, attelles, chaussures pour hallux valgus, ...)

☐ Si j'ai un traitement médicamenteux je ne prends que les médicaments qui auront été validés par l'anesthésiste ou le médecin de la Polyclinique²

Le jeûne pré-opératoire

Lorsqu'on est endormi, le risque de vomissement est très grand et dans ce cas, le contenu acide de l'estomac passe dans les poumons et les brûle. **C'est le syndrome d'inhalation.** Il est donc important de respecter les consignes ci-dessous.

ALIMENTS (chewing-gum compris)

= dernier repas



Autorisés jusqu'à **6h** avant l'heure de convocation

BOISSONS (sans gaz - sans pulpe - sans lait)

= thé, café avec ou sans sucre, eau plate



Autorisés jusqu'à **2h** avant l'heure de convocation



Pour information, une sucette vous sera proposée avant le départ au bloc opératoire

TABAC

Principaux risques

- respiratoire +++ pendant l'anesthésie
- infectieux en post-opératoire : retard de cicatrisation



Ne pas fumer le matin de l'intervention

Idéalement arrêter 4 semaines avant et 3 semaines après l'intervention

¹ 48 à 72h avant votre intervention, vous recevrez un mail avec les consignes préopératoires dont la douche

² Pour toutes questions sur les médicaments veuillez vous référer à la page n°7



Bien préparer sa sortie

Une étape indispensable pour un retour à domicile serein.

Avant mon hospitalisation

☐ J'organise mon transport

Lors de ma sortie, je prévois que l'on vienne me chercher (obligatoire en chirurgie ambulatoire).

Si mon entourage n'a pas la possibilité de venir, je pense à réserver un taxi.



Selon mon état de santé, le médecin peut estimer nécessaire un transport pour mon retour à domicile. Je pourrais en bénéficier **sur prescription médicale uniquement**. J'en parle à mon médecin ou à sa secrétaire.

☐ J'anticipe ma reprise du travail

Je prévois auprès de la secrétaire du chirurgien mon **arrêt de travail**, si j'en ai besoin, afin qu'il me soit remis le jour de ma sortie.

☐ J'organise les soins prévus après mon hospitalisation

Lors de ma consultation, ou pendant mon hospitalisation, mon praticien pourra être amené à me prescrire des soins de suite (infirmière libérale, kiné...) ou des médicaments à prendre dès mon retour à domicile (antidouleur...). Je n'attends pas ma sortie pour aller chercher mes médicaments afin d'être sûr(e) de les avoir le jour J. Je prends rendez-vous dès que possible avec les intervenants libéraux pour réduire au maximum les délais de prise en charge.

Chirurgie ambulatoire

☐ Je ne reste pas seul(e) la nuit qui suit mon intervention.

Une intervention en chirurgie ambulatoire nécessite d'avoir un accompagnant pour la sortie et un accompagnant pour la nuit suivant l'intervention.

Nous vous rappelons que ces conditions sont indispensables. Si vous ne les remplissez pas, téléphonez immédiatement au 03.44.92.44.19.

Après mon intervention :

Plus je suis actif(ve), plus vite je récupère et moins il y a de complications. Je bénéficie ainsi d'une Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie (RAAC).

- Le chirurgien me rend visite avant ma sortie : en personne ou en visio.
- Je pense à prendre un livre ou de quoi m'occuper pour faire passer le temps avant la visite de sortie. **Le temps d'attente peut parfois sembler long...**

Personnes vulnérables

Personnes vulnérables (personnes mineures, porteuses de handicap ou sous tutelle)

☐ Je prévois d'être obligatoirement accompagné(e) pendant toute la durée de mon séjour.

Pour le trajet du retour à domicile des enfants, il est recommandé qu'ils soient accompagnés de 2 adultes (1 accompagnant et 1 chauffeur).



Pour ma sécurité, certaines règles sont à respecter dans les 24h qui suivent mon intervention :

Interdiction :

- de conduire un véhicule et de prendre les transports en commun seul(e)
- de boire de l'alcool
- d'utiliser des machines dangereuses
- de prendre des décisions susceptibles d'engager ma responsabilité

Au moment de ma sortie :

☐ Je vérifie que je dispose bien de tous les documents nécessaires :

- Bulletin de situation,
- Courrier de sortie de mon médecin avec prescriptions médicales,
- Arrêt de travail...

Si une sortie administrative est nécessaire, un agent d'accueil viendra me voir en chambre la semaine. Le week-end je serai orienté(e) vers l'accueil général.

Après ma sortie, en cas de question liée à mon état de santé, je contacte le **service des urgences de la Polyclinique au 03.44.92.43.81.**

Pour toute question liée à l'organisation de mon séjour, un seul numéro : 03.44.92.44.19.